

ARRETÉ N°2025/00135

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts du service commun Accompagnement Parcours Insertion (API) approuvés en conseil d'administration le 9 octobre 2023 et notamment son article 4;

Vu l'avis du conseil du service API du 9 décembre 2025 sur la candidature de madame Julie CÉDELLE;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'université Paris Nanterre en date du 15 décembre 2025 sur la candidature de madame Julie CÉDELLE,

ARRETE

Article 1 :

Madame Julie CÉDELLE est nommée directrice du service commun API à compter du 1^{er} janvier 2026.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services, les Directeurs Généraux des Services Adjoints, et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur les sites Internet et Intranet de l'université et affiché au RDC du bâtiment Pierre GRAPPIN (vitrine des affaires institutionnelles).

Fait à Nanterre, le 16 décembre 2025

La Présidente,

Caroline ROLLAND-DIAMOND
 03